

REGARDS

EDITO

Chère Saint-Cyrienne,
Cher Saint-Cyrien,

Après un hiver très pluvieux, un printemps d'abord ensoleillé puis quasi automnal, espérons que nous pourrions profiter pleinement de nos jardins cet été avec le souci du « bien vivre ensemble ».

Ce nouveau REGARDS met en avant à la fois le dynamisme associatif et le travail des services municipaux. À chaque publication, par le biais d'une interview, nous présenterons l'une de nos associations, qu'elle soit culturelle, sportive ou d'animation. Cela vous permettra de mieux la connaître. Il nous a également semblé important de vous faire découvrir l'action de nos agents communaux qui œuvrent tous les jours, en appui avec les élus, pour vous permettre de bénéficier d'une belle qualité de vie et d'une bonne gestion de la commune. Vous trouverez toujours dans notre publication, l'agenda, des brèves sur quelques manifestations, mais aussi un focus sur des travaux en cours ou à venir.

Pour cette nouvelle édition, la Saint-Cyrienne ouvre le banc. Notre harmonie municipale joue un rôle important, avec l'éveil musical puis l'école de musique. Elle démontre que la musique est et sera toujours intergénérationnelle. Pour les services, nous avons choisi de donner la parole à Mme SCHREVEL, Directrice Générale des Services, qui est un pilier central, relais pour les élus, auprès de tous les services municipaux. Côté travaux, nous revenons sur l'enfouissement des réseaux au Clos du Bourg, rue de la Gare et du 8 Mai. Enfin, vous trouverez en relais à mon introduction, un rappel sur les règles de bon voisinage en termes de nuisances sonores mais aussi de réglementation sur les haies.

J'espère que cette nouvelle version rencontrera un accueil chaleureux de votre part, notre objectif est que REGARDS réponde bien à vos attentes.

D'ores et déjà, je vous souhaite à toutes et tous un bel été et de bonnes vacances.



Christian BRAUX
Maire

TRAVAUX RUES DE LA GARE ET DU 8 MAI : une affaire rondement menée



Dans sa volonté de poursuivre l'embellissement et l'entretien des voiries de la commune, le conseil municipal a lancé en début d'année, un important chantier de travaux d'enfouissement et de rénovation du Clos du Bourg. En parallèle, ERDF avait besoin d'alimenter, avec une ligne moyenne tension supplémentaire, le répartiteur électrique situé à côté du presbytère. La municipalité a donc choisi de profiter de ces travaux et de la gêne temporaire occasionnée, pour enterrer les derniers hectomètres de fils électriques et téléphoniques restant rue de la Gare. Le dialogue entre la municipalité, l'entreprise TPVL et les riverains a permis de minimiser les inconvénients inhérents à ce type de

chantier. Ainsi, la route de la Gare n'a vu son trafic interrompu qu'en journée, permettant aux propriétaires de quitter et regagner leur domicile chaque jour avec peu de gêne. La rue du 8 Mai, qui devait être initialement entièrement fermée pendant près de 3 semaines, a quand même pu être utilisée pendant la totalité du chantier. Le beau temps aidant, les travaux ont pu se finir avec huit jours d'avance. Seul le passage des bus a été interrompu à hauteur des ateliers municipaux.

Les travaux ne sont pas tout à fait terminés, puisque ERDF doit intervenir dans les prochaines semaines pour supprimer les poteaux encore en place. L'appel d'offres pour la réfection des trottoirs Clos du Bourg et rue de la Gare a été lancé, avec pour objectif une réalisation de ceux-ci au cours du 4^{ème} trimestre.

Le bitume de la voirie restera en l'état pour un temps. L'étude de la ZAC Centre Bourg et de l'accès de la ZAC de la croix des vallées ayant un impact sur cette voie, la municipalité a jugé préférable d'attendre plutôt que de devoir être obligée d'intervenir sur un tronçon fraîchement refait.

IMPASSE RUE DE MARCILLY

L'appel d'offres pour la réfection de l'impasse rue de Marcilly a été lancé dans le même lot que celui de la rue de la Gare. Les travaux sont prévus d'ici à la fin de l'année. Lorsque les esquisses seront plus avancées, une présentation en sera faite aux riverains pour recueillir leur avis et amender éventuellement le projet.



PRÉSENTATION DES SERVICES MUNICIPAUX :

Françoise SCHREVEL, directrice général des services (DGS)



Françoise SCHREVEL aime le challenge et relève volontiers celui de la commune !

EN QUOI CONSISTE VOTRE TRAVAIL ?

F. SCHREVEL : Je suis secrétaire de mairie, ce qui consiste à seconder administrativement monsieur le Maire, et donc par conséquent à travailler en relation directe avec les élus.

J'ai en charge la direction et la gestion de l'ensemble du personnel communal, le recrutement en liaison avec Monsieur le Maire et également le suivi du budget. Cette polyvalence est importante et nécessaire pour moi.

QUEL EST VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL ?

F. SCHREVEL : J'ai été tour à tour chargée de développement territorial ou de mission ; puis dans le management, la jeunesse ou la sociologie. Mes différents emplois ont toujours été en lien avec les collectivités. Mon parcours éclectique me sert à chaque instant. Il m'apporte aujourd'hui une réelle capacité à accom-

pagner l'évolution des services publics demandée au plus haut de l'État.

POURQUOI AVEZ-VOUS CHOISI SAINT-CYR-EN-VAL ?

F. SCHREVEL : Originaire de Dunkerque, j'ai eu un véritable coup de cœur pour la commune en arrivant dans la région, il y a douze ans. Alors, lorsque le poste de DGS a été disponible, j'ai quitté mon emploi dans une mairie de quartier et j'en ai profité pour venir m'installer ici. La qualité de vie des Saint-Cyriens, grâce aux circulations douces entre autres, me rappelle la Belgique. Je m'accorde alors le plaisir de venir travailler à pied ou à vélo.

COMMENT GÉREZ-VOUS VOTRE TRAVAIL AU QUOTIDIEN ?

F. SCHREVEL : Je suis attachée aux projets. Ça me tient à cœur de rester en contact avec le terrain, que ce soit à la rencontre des employés ou parfois du pu-

blic. L'évolution de la ville avec de grands dossiers (ZAC Croix des vallées, Centre Bourg...) me donne cet aspect valorisant du travail.

Toutefois, ma tâche se trouve facilitée grâce à la motivation des employés car il existe une vraie dynamique. Les agents municipaux aiment leur commune et sont soucieux de bien faire leur travail. Cette préoccupation nous permet d'évoluer et d'avancer malgré la lourdeur de la législation.

QUELLES SONT VOS RELATIONS AVEC LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE ?

F. SCHREVEL : Ça se passe très bien. Je m'occupe d'informer les nouveaux conseillers et adjoints sur le fonctionnement de la mairie. Je suis en contact avec chacun d'entre eux sur les différents dossiers. Le maître mot imprimé par Monsieur le Maire et la nouvelle équipe municipale est : transversalité ! Plus qu'une formule, c'est avant tout une nouvelle manière de travailler : travailler en équipe.

Pour moi, cela passe avant tout par la mise en cohérence avec la compétence des services en collaboration directe avec les élus. Ceci dans le but d'augmenter la lisibilité avec l'objectif d'apporter le meilleur service public aux habitants.

RÈGLES DE BON VOISINAGE ET BONNES PRATIQUES

BRUITS DE VOISINAGE

Une tondeuse, un repas de famille, un taille haie sont autant de bruits qui annoncent les beaux jours. Toutefois prenons garde à ce que ces gestes du quotidien ne se transforment pas en nuisance pour les autres.

Afin de profiter au mieux de ces belles journées et soirées qui nous attendent, veillons à respecter les quelques règles qui facilitent le bon voisinage.

Les travaux réalisés par des particuliers sont autorisés du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. **En dehors de ces horaires : "respectez vos voisins, soyez silencieux".**

PLANTATIONS ET HAIES : RÉGLEMENTATION ET OBLIGATIONS

Voici un petit rappel des règles et obligations concernant les haies et les arbres ou arbustes par rapport au voisinage ou au domaine public

- selon l'article L 671 du code civil les haies sont plantées à 50 cm minimum de la limite de propriété et ne dépassent pas 2m de hauteur.

Les arbres ou arbustes dépassant 2m de hauteur sont à au moins 2m de cette limite

- En limite de domaine public (voirie, trottoir, chemin) : les propriétaires privés sont tenus de respecter le code civil qui impose de planter à 2 mètres (art 5.3 du décret n°64-262 du 14 mars 1964) sauf plantation derrière un mur qui clôt une propriété. En cas de non respect de ce décret, pour les haies et arbres présents en limite du domaine public routier, et selon l'article R.116-2 du Code de la voirie routière : « Seront punis d'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe (...) ».

- Les branches et racines doivent être coupées à l'aplomb de la voie publique. Il s'agit de ne pas porter atteinte à la commodité du passage (art 2212-2 du Code des collectivités territoriales). En outre, le maire est compétent pour faire appliquer l'obligation de « supprimer les plantations gênantes » pour les propriétés riveraines des voies publiques.

- Les Arrêtés municipaux, départementaux et préfectoraux prescrivent la taille et l'élagage des arbres et haies dépassant du domaine public ; leur entretien est, dans la plupart des cas, à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.



(RE)DÉCOUVREZ LA SAINT-CYRIENNE :

l'une des associations phare de la commune



Rencontre avec Xavier LIGNEAU, président de l'association depuis deux ans.

QU'EST-CE QUE LA SAINT-CYRIENNE ?

X. LIGNEAU : La Saint-Cyrienne est une association créée en 1970. Elle débute dans un premier temps sous la formation d'une batterie fanfare, avant d'évoluer assez vite vers la constitution d'une harmonie. Il faut attendre les années 80 pour voir la mise en place d'une école de musique structurant les formations, musicale et instrumentale, proposées par des enseignants diplômés tant aux enfants, depuis la grande section de maternelle, qu'aux adultes. Les cours sont assurés sur les sites de la Jonchère et de la Motte avec neuf instruments actuellement enseignés : clarinette, flûte, trompette, cor, saxophone, percussions, piano, violon et guitare.

EN QUOI CONSISTE PLUS PRÉCISÉMENT L'ASSOCIATION ?

X. LIGNEAU : La Saint-Cyrienne est avant tout une association qui se veut garante d'un travail collectif de passionnés et de bénévoles ; l'investissement de ses membres est indispensable à son bon fonctionnement. Elle bénéficie d'une équipe pédagogique très dynamique. Les professeurs et directeurs de sections sont à l'initiative de propositions innovantes et créatives. La soirée musicale proposée aux Saint-Cyriens le 17 mai dernier en est le parfait exemple. La chorale, la pré-harmonie et des petits ensembles ont offert au public un large éventail musical, jazz, pop, rock et musique de chambre, avec la participation de deux harpistes. Toutefois, les bénévoles sont en nombre insuffisant : que ceux qui n'ont pas l'oreille musicale se rassurent, chacun à sa manière peut apporter son aide à l'association. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Une HARMONIE intergénérationnelle

QUAND EST PRÉVU LE DÉMÉNAGEMENT ?

X. LIGNEAU : La date n'est pas encore fixée. Le projet de la mairie de se doter de salles culturelles à la Jonchère est véritablement une aubaine pour nous. Grâce à cette création, toutes les activités de la Saint-Cyrienne pourront être regroupées ; que ce soit l'enseignement théorique et instrumental de tous les pupitres sans oublier les répétitions de la chorale des enfants récemment créée ainsi que de l'harmonie.

QUE PRÉPARE LA SAINT-CYRIENNE ?

X. LIGNEAU : Sans attendre la réception de ces nouveaux locaux fonctionnels et adaptés aux mélomanes, l'association (en collaboration parfois avec Saint-Cyrphonie ou une harmonie locale), a trouvé son rythme avec un calendrier déjà bien rôdé. Tout au long de l'année se succèdent les portes ouvertes, la semaine des auditions, les concerts de la Sainte-Cécile, de Noël et de Printemps, la soirée musicale de l'école de musique et la fête de la Musique entre autres.

De nouvelles perspectives continuent de germer. Je souhaiterais remettre en place un stage de musique, un concert des professeurs et également inviter d'autres formations musicales. Le cadre est bien tracé mais nous aimons innover. Avec l'équipe enseignante, nous recherchons un peu d'originalité pour accompagner la musique, comme la projection de vidéos pendant le concert.

QUELLES SONT LES PROCHAINES MANIFESTATIONS ?

X. LIGNEAU : A l'occasion de la fête de la musique, nous étions sous la halle le 21 juin à partir de 19h avec Saint-Cyrphonie et 1001 notes !

Le 28 juin, nous clôturerons la saison 2013-2014 par l'audition de l'école de musique à 14h30 à l'école de Musique.

Le 13 juillet et le 14 juillet, nous serons présents lors des différentes manifestations au sein de la commune.

Le mercredi 10 septembre, à partir de 17h, les portes ouvertes seront organisées afin de faire la découverte des instruments à l'école de Musique.

Et rendez-vous, le vendredi 12 septembre à 18h pour les inscriptions, à l'école de Musique.

Les plannings des différents cours sont fixés en septembre. Vous pouvez les retrouver sur notre site www.lasaintcyrienne.free.fr.

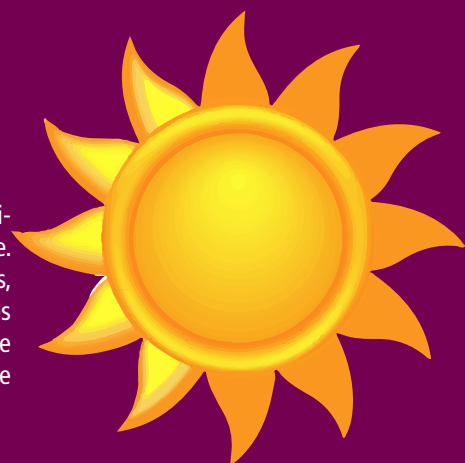
NOUVEAUX HORAIRES A LA GENDARMERIE

Depuis quelques jours la brigade de Saint-Cyr-en-Val est ouverte quotidiennement au public :

- la semaine de 8h à 12h et de 14h à 19h
- les week-ends et jours fériés de 9h à 12h et 15h à 18h.

PLAN CANICULE mis en place

Avec le retour des beaux jours, la municipalité remet en place le Plan Canicule. Celui-ci s'adresse aux personnes âgées, fragilisées ou isolées. Toutes personnes désireuses d'être inscrites doivent se faire connaître en Mairie au Service Accueil



JUIN

SAMEDI 28 & DIMANCHE 29 JUIN

CHAMPIONNAT DE VOITURE DRIFT

organisé par l' U.S.M.M. Entrée gratuite.

> à la salle Polyvalente, de 10h à 17h

SAMEDI 28 JUIN

GALA DE FIN D'ANNÉE

organisé par Rythmique Gym St-Cyr.

> au gymnase à partir de 16h

JUILLET 2014

DIMANCHE 13 JUILLET

FEU D'ARTIFICE DU 13 JUILLET

organisé par la Mairie.

> Parc de la Motte à 22h30

SEPTEMBRE 2014

VENDREDI 5 SEPTEMBRE

VOYAGE EN HONGRIE

organisé par La Luciole. Renseignements auprès de M. Jaudinaud au 02.38.76.03.84.

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS

organisé par la Mairie.

> au gymnase, de 14h à 18h

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

61^È SAINT SULPICE

organisé par Saint-Cyr en Fête. Vide-grenier.

Inscriptions au 02 38 63 28 12 ou 06 81 87 32 67. Concert Gratuit.

MARDI 9 SEPTEMBRE

LOTO AMICAL

organisé par le Temps des Loisirs

> à la Salle des Fêtes, de 14h à 17h

MERCREDI 10 SEPTEMBRE

PORTES OUVERTES DE LA ST-CYRIENNE

Découvrir, essayer les instruments avant de vous inscrire, ouvert à tous de 5 à 105 ans !!!

> à 15h à l'école de Musique

SAMEDI 13 SEPTEMBRE

BALADE GOURMANDE, THÈME GUINGUETTE

organisée Saint Cyr en Fête. 18.50 €. Inscriptions obligatoires au 06.60.05.05.45 ou 06.63.05.12.22

OCTOBRE 2014

VENDREDI 3 OCTOBRE

SOIRÉE DISCO

organisée par Saint Cyr en Fête. Entrée 10 € avec une consommation -

Inscriptions obligatoires au 06 60 69 33 16 ou 02 38 63 99 85

> à la Salle des fêtes

SAMEDI 11 & DIMANCHE 12 OCTOBRE

EXPOSITION SUR LA GUERRE DE 14/18 DANS LE LOIRET

organisée par la Société Historique et Archéologique. Entrée libre

> au Foyer du gymnase de 10h à 18h -

POUR PLUS DE DÉTAILS SUR L'AGENDA,
CONSULTER LE SITE INTERNET : WWW.SAINTCYRENVAL.FR

BALADE HISTORIQUE DANS SAINT-CYR

C'est par une belle après-midi ensoleillée qu'une cinquantaine de personnes, répartie par petits groupes, a participé à la découverte historique du bourg de Saint-Cyr proposée par la Société Historique et Archéologique de Saint-Cyr-en-Val, le samedi 17 mai.



Grâce à nos recherches et aux témoignages des anciens lors de tables rondes, le bourg a retrouvé ses nombreux commerces, ses artisans et ses vieux métiers le temps de la balade.

Des photos d'époque ont appuyé les commentaires. La participation très active des visiteurs a enrichi les connaissances de l'association.

Mais soyons certains que d'autres secrets restent encore à découvrir...

Vu le succès de cette visite et suite à une forte demande, un bulletin hors série sera publié prochainement sur ce sujet et de nouvelles dates vous seront proposées.



RETOUR SUR CAMPAGN'ART

La 9^{ème} édition de Campagn'Art s'est déroulée sous le soleil, dimanche 18 mai, au parc du château de la Motte. Les Landes étaient à l'honneur avec la venue du groupe folklorique "La Halliero", qui n'a pas hésité à prendre de la hauteur... pour ravir petits et grands !

L'artiste-peintre Jean-Paul Ferron, célèbre notamment pour ses toiles représentant la Loire et ses reflets lumineux, a honoré de sa présence cette journée champêtre. De nombreux artistes et associations sont également venus offrir leurs talents et savoir-faire à un public toujours admiratif.

Un concours photo "Ma carte postale de Saint-Cyr-en-Val" avait été organisé par l'association "Autour de l'image" avec l'aide de la Municipalité : une belle initiative qui, au delà de la qualité des clichés exposés, a permis aux visiteurs de porter un autre regard sur notre commune.

